



Dossier du BHI N° S1/1001-FO/595/08

LETTRE CIRCULAIRE 46/2010
3 août 2010

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE L'OHI POUR 2009
PARTIE 2 - FINANCES**

Référence : LC 31/2010 du 7 mai 2010.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le BHI souhaite remercier les Etats membres suivants : Argentine, Australie, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Canada, Chili, Croatie, Cuba, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Corée (République de), Monaco, Maroc, Pays-Bas, Norvège, Oman, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie, Singapour, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Tunisie, Ukraine et RU qui ont répondu à la LC mentionnée en référence ci-dessus, et notamment aux Etats suivants qui ont fourni des commentaires : Bangladesh, Chili, France et Pays-Bas.

2. Etant donné que le rapport financier 2009 a été approuvé, sans objection, par 36 Etats membres et que la date limite de réponse fixée au 30 juin est passée, le Comité de direction considère que le Rapport financier pour 2009 est approuvé.

3. Le Comité de direction a corrigé pratiquement toutes les erreurs rédactionnelles relevées par la France, le Japon, Oman, les Philippines et le RU et tiendra compte des commentaires reçus qui sont reproduits en Annexe A avec les commentaires du BHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hugo Gorziaglia', written in a cursive style.

Capitaine de vaisseau Hugo GORZIGLIA
Directeur

Annexe A : Commentaires des Etats membres et du BHI.

COMMENTAIRES DES ETATS MEMBRES ET DU BHI

BANGLADESH

Il est encourageant de constater que les 70 000 Euros de l'excédent budgétaire ont été transférés vers le renforcement des capacités. Ceci aidera les Etats membres à accroître leurs capacités hydrographiques. Toutefois, si l'on tient compte du fait que le « renforcement des capacités » est un objectif stratégique de l'OHI, des fonds supplémentaires peuvent être transférés. Ceci contribuera à renforcer la participation des Etats membres.

Commentaire du BHI :

Le CD suit attentivement les dépenses en matière de renforcement des capacités afin de recommander des mesures bénéfiques pour les besoins généraux de l'OHI en matière de renforcement des capacités. Pour le moment, compte tenu du fait que toutes les ressources affectées au CB ne sont pas utilisées, le CD se montre très prudent dans ses suggestions d'utilisation de cet excédent budgétaire.

CHILI

Ce Service n'a aucune observation à faire sur le rapport annuel et sur le programme 2010 actualisé et souhaite adresser ses remerciements et ses félicitations pour les détails communiqués sur les finances.

Commentaire du BHI :

Le CD remercie le Chili pour leur aimable commentaire.

FRANCE

La France félicite le comité de direction pour sa gestion rigoureuse des finances de l'organisation. Elle note toutefois que le fonds de renforcement des capacités reste largement sous-employé avec à peine plus de la moitié du budget prévu consommé alors qu'il s'agit d'une priorité essentielle pour l'OHI.

L'avant-propos appelle deux commentaires :

- a) la diminution des recettes mentionnée au paragraphe 1 (1^{ère} puce) ne saurait à priori s'expliquer par des « dépenses supplémentaires imprévues ». Le tableau de la page 2 de la présentation traditionnelle contient les éléments d'appréciation nécessaires.
- b) la dernière phrase de la version française du paragraphe 2 est incompréhensible ; elle semble incomplète par rapport à la version anglaise.

Commentaire du BHI :

Le CD remercie la France pour leurs remarques aimables qu'ils acceptent volontiers. Le texte du rapport a été amélioré afin de refléter correctement a) les explications nécessaires et b) compléter la phrase.

PAYS-BAS

Ce rapport financier donne une vue d'ensemble complémentaire des revenus et des dépenses de l'OHI. L'on note cependant quelques exagérations dans les arrondis des comptes du bilan. Voir copies envoyées par fax.

Commentaire du BHI :

Le CD remercie les Pays-Bas pour leur commentaire. Les arrondis effectués dans les additions des chiffres bruts résultent uniquement d'une procédure approximative et n'ont pas de répercussion réelle sur les quantités globales.
